

Déconfinement en France : lieux de cultes ouverts, pas de cérémonies religieuses avant le 2 juin



« Quant aux lieux de culte, je sais l'impatience des communautés religieuses. Les lieux de culte pourront continuer à rester ouverts. Mais je crois qu'il est légitime de demander de ne pas organiser de cérémonies avant cette date barrière du 2 juin. »

Le Premier Ministre Édouard Philippe a présenté à l'Assemblée Nationale le plan de déconfinement prévu à partir du 11 mai prochain. Il a annoncé que si les lieux de cultes resteraient ouverts, il estimait « légitime de demander de ne pas organiser de cérémonies avant cette date barrière du 2 juin »...

Lire la suite sur InfoChrétienne

InfoChrétienne

[S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



4 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 -
www.topchretien.com